

## L'ÉPERON BARRÉ DE SAINT-AVIT

*par Bernard GELLIBERT*

---

Sur la commune de Saint-Avit, à 6 km de Mont-de-Marsan, près du confluent du ruisseau du Roumat et de la Douze, existent encore des vestiges d'une enceinte à parapet de terre.

Entaillant profondément l'étage aquitainien, les vallées ont, à cet endroit, des versants particulièrement abrupts et de plus, avant d'atteindre la rivière, le ruisseau suit une direction pratiquement parallèle à celle-ci sur plus de cent cinquante mètres, créant ainsi des conditions idéales pour un éperon barré.

L'enceinte se trouve à deux cents mètres au Nord du confluent. Elle est constituée d'une levée de terre qui s'étend d'Est en Ouest sur les cent trente mètres séparant les deux vallées et d'un fossé d'une largeur de quinze mètres contre son flanc Nord. Lors du creusement du fossé, la plus grande partie des déblais a permis d'élever côté Sud, un parapet de terre d'une largeur de vingt mètres environ et, malgré l'érosion, l'ensemble fossé-parapet représente encore une dénivellation de près de trois mètres. Il est vraisemblable que ce rempart de terre avait à l'origine une hauteur beaucoup plus importante et qu'il était surmonté d'une palissade.

Sur nos indications, vers la fin du mois de décembre 1980, une série de photographies aériennes furent prises d'une altitude de 750 m permettant de découvrir l'existence du retranchement grâce à l'ombre du parapet de terre qui se projetait sur toute la longueur du fossé (fig. 11).

Cet éperon barré d'une superficie d'un hectare est actuellement occupé par une plantation de jeunes pins.

Au cours des premiers mois de l'année 1981, nous avons pu récolter en surface divers éléments d'une industrie lithique comprenant un outillage en silex, notamment une hache taillée, des grattoirs sur éclats, quelques armatures de flèches tranchantes, un fragment de pointe foliacée, des lamelles et des microlithes divers. Ramenés en surface par les labours précédant les semis de pins, ces outils étaient dispersés sur toute l'étendue du site à l'intérieur et à l'extérieur de l'enceinte, mais leur concentration diminuait au fur et à mesure que nous nous éloignions d'elle.

En l'état actuel de nos recherches, compte tenu du fait qu'il s'agit de ramassages de surface, il est difficile d'affirmer quelle était l'appartenance culturelle des habitants de cet éperon barré. Toutefois, certaines pièces lithiques peuvent nous aider à apporter quelques éléments de réponse.

Parmi ces pièces nous retiendrons :

- Une flèche tranchante au caractère nettement pygmée (13 mm pour la plus grande dimension), présentant des retouches bifaciales envahissantes ou couvrantes sur la face dorsale et semi-abruptes sur la face ventrale (fig. 10 n° 1).
- Une deuxième flèche tranchante de 20 mm, à retouches bifaciales partiellement envahissantes sur une zone de cortex de la face dorsale et semi-abruptes sur la face ventrale (fig. 10 n° 2).
- Un fragment de pointe foliacée à retouches envahissantes bifaciales (fig. 10 n° 3).
- Une hache taillée à tranchant curviligne et biseau légèrement asymétrique (fig. 10 n° 4).

De telles armatures associées à une hache taillée laisseraient supposer qu'une grande partie de l'industrie lithique pourrait appartenir à un groupe culturel du Néolithique final.

Nous avons découvert également en surface, quelques tessons d'une céramique façonnée par assemblage de colombins, de couleur brun-rougeâtre à l'extérieur et grise à l'intérieur. La plupart ont une épaisseur comprise entre 7 et 10 mm, mais l'extrême fragmentation n'a pas permis de reconnaître de forme caractéristique. La pâte est pétrie de graviers de quartz atteignant 5 mm de long. Deux moyens de préhension contiennent le même dégraissant grossier ; il s'agit d'un mamelon tronconique et d'un départ de relief (oreille, cordon ou anse ?). Aucun décor n'a été mis en évidence.

Au total cette céramique est peu typique et sa structure grossière n'est pas un caractère suffisant pour qu'on puisse l'attribuer avec certitude à un groupe particulier.

Il n'est pas exclu que cet éperon barré ait continué à être habité durant la période protohistorique.

Pour l'instant, bien que modestes, seuls les vestiges lithiques nous permettent d'avancer l'hypothèse d'une utilisation relativement précoce des possibilités de défense offertes par un tel site, puisque son occupation pourrait remonter au Néolithique final.

---

#### BIBLIOGRAPHIE

- 1973 ROUSSOT-LARROQUE J. : Les microlithes et la civilisation d'Artenac en Aquitaine. Bull. Soc. Préhist. Fr., t. 70, pp. 211-218.
- 1976 ROUSSOT-LARROQUE J. : Les civilisations néolithiques en Aquitaine. La Préhistoire Française, t. 2, pp. 338-350.
- 1977 ROUSSOT-LARROQUE J. : Néolithisation et Néolithique ancien d'Aquitaine. Bull. Soc. Préhist. Fr., t. 74, pp. 559-582.

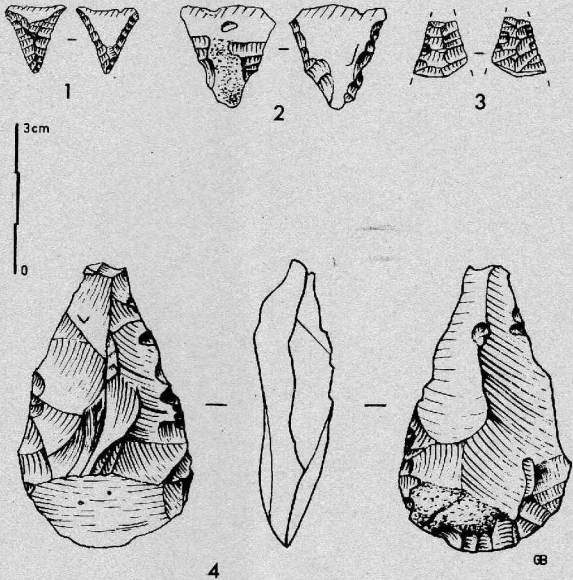


Fig. 10

Saint-Avit. Outillage lithique de l'éperon barré. 1 et 2 : pointes de flèches tranchantes.  
 3 : fragment de pointe foliacée. 4 : petite hache taillée.



Fig. 11.

Vue aérienne de l'éperon barré de Saint-Avit (échelle de la photographie : 1/2500°).  
On remarquera l'ombre portée par la levée de terre.

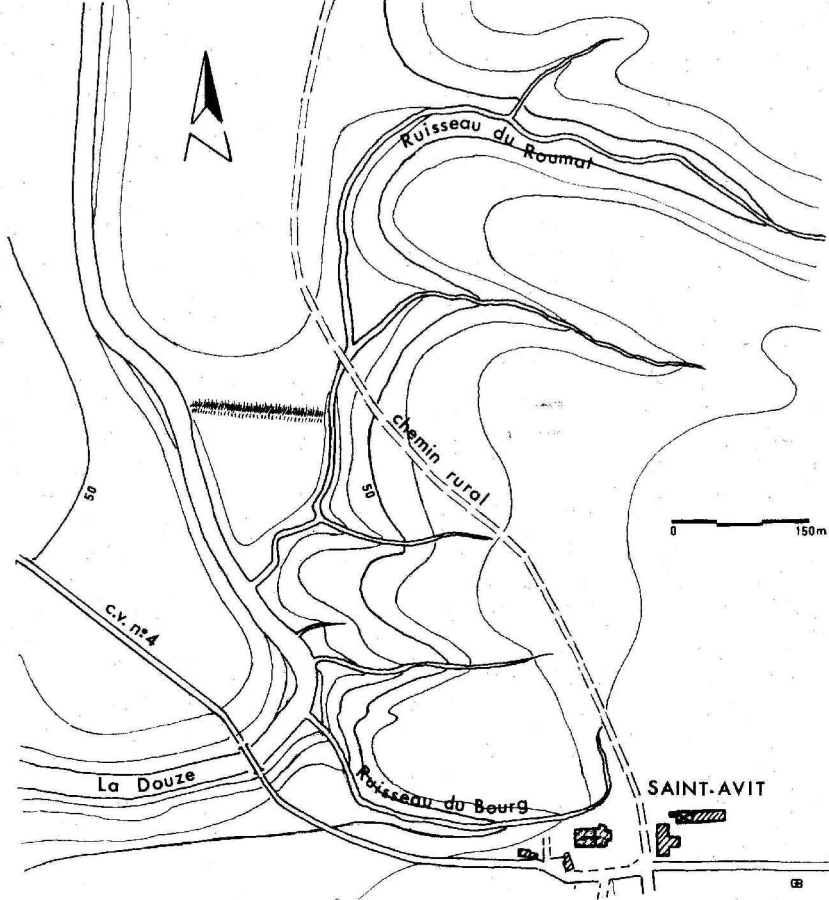


Fig. 12.  
Plan de situation de l'éperon barré de Saint-Avit.